

Référence
XX(M)XX

COMMANDE DE DÉSENFUMAGE PNEUMATIQUE AU CO₂ MULTIZONES

Dispositif de Commandes Manuelles Regroupées
 FONCTION DÉSENFUMAGE : OUVERTURES - FERMETURES
 FONCTION AÉRATION : OUVERTURES - FERMETURES

FICHE TECHNIQUE n°

018 / NF

indice K

DESCRIPTIF

Les commandes de désenfumage pneumatique au CO₂ MULTIZONES (D.C.M.R.) sont destinées à émettre un ordre d'ouverture ou de fermeture par percussion d'A.P.S. à usage unique (bouteilles de CO₂) vers des D.A.S. (Dispositifs Actionnés de Sécurité).

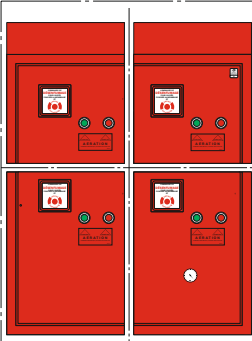
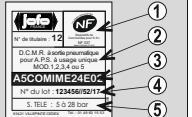
Elles permettent l'ouverture de plusieurs zones de désenfumage avec des commandes par bouton poussoir ou par levier. La fermeture de toutes les zones s'effectue par des boutons poussoir ou par levier.

Les modèles MULTIFONCTION disposent de commandes d'aération ouverture - fermeture. La fonction désenfumage reste toujours prioritaire sur la fonction aération.

Les gammes standard sont munies d'une membrane déformable et sont accessibles au niveau 0 (§4.1 de la NF S 61-931). Il est possible, sur demande, de réaliser des adaptations des coffrets standard avec, par exemple des portes anti-vandalisme pour un accès au niveau 1 (§4.2 de la NF S 61-931).

Désignation normative :
 Dispositif de Commandes Manuelles Regroupées à sortie pneumatique pour A.P.S. à usage unique.

Étiquette d'identification :
 1- n° de certification (titulaire + site),
 2- désignation normative + codes des modules adaptables,
 3- code article (variable),
 4- n° de lot (variable),
 5- pressions en sortie de télécommande.

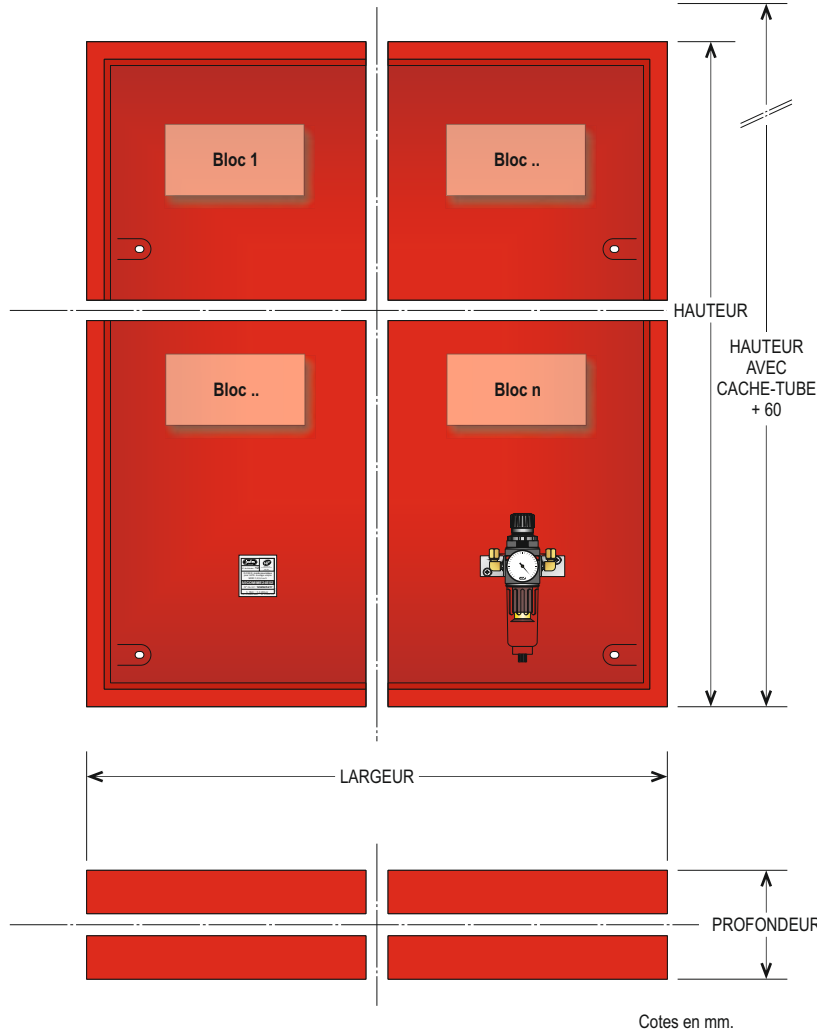


Présentation avec porte et cache-tube



BOUTEILLES DE CO ₂ Maximum admissible			
Grammage (g)	Diamètre (mm)	Longueur (mm)	Débit ⁽¹⁾ (Nl)
1000 g	Ø 60	650	50,40

⁽¹⁾ Caractéristique de débit à 10 bar



Cotes en mm.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

OPTION(S)

DIMENSIONS SELON TAILLE DU COFFRET			
HAUTEUR (mm)	Variable entre 345 et 2000 mm		
LARGEUR (mm)	Variable entre 225 et 2000 mm		
PROFONDEUR (mm)	Variable entre 100 et 600 mm		
BOUTEILLES DE CO ₂ , MAXIMUM - OUVERTURE	1000 g		
BOUTEILLES DE CO ₂ , MAXIMUM - FERMETURE	1000 g		
TEMPÉRATURE D'UTILISATION (°C)	-20 à +50°C		INDICE DE PROTECTION IP42
PEINTURE	RAL 3000 (texturée)	ÉNERGIE DÉSENFUMAGE CO ₂ gaz inerte	
ORGANE DE SÉCURITÉ	Percuteur(s) avec bouton(s) poussoir(s) ou levier(s) à manipuler avec les doigts.		
FORCE À APPLIQUER (daN)	< 3 daN pour bouton poussoir, < 5 daN pour levier (avec bouteille en place)		
SORTIES DE TÉLÉCOMMANDE			
Raccord à olive, étanchéité métal/métal - pour tube Ø 6 mm			
PRESSION DE SERVICE DÉSENFUMAGE (bar)	5 à 28 bar	PRESSION D'ÉPREUVE (bar)	90 bar
PRESSION D'UTILISATION DÉSENFUMAGE (bar)	60 bar (pression maximum pour un passage en position de sécurité)		
ENTRÉE DE TÉLÉCOMMANDE ÉLECTRIQUE	Déclencheur électrique Réf. MOD24E/DEE2024(MOD.1) ou MOD48E/DEE2048(MOD.2)		
DÉSENFUMAGE	ou MOD24R/DER2024(MOD.3) ou MOD48R/DER2048 (MOD.4)		
Tension alimentation			
24 ou 48 V continu		Facteur de marche	Consommation sous tension nominale
		100% à 20°C (±5°C)	émission = 3,5 W - rupture = 1,6 W
ENTRÉE DE TÉLÉCOMMANDE PNEUMATIQUE	Déclencheur pneumatique Réf. MODP/DP200 (MOD.5), raccord à olive pour tube Ø 6		
DÉSENFUMAGE	Consommation		Pression de télécommande
		0,085 nl (MODP) - 0,035 (DP200)	Minimum = 6 bar - Maximum = 20 bar
ORGANE D'AÉRATION			
Bloc aération à commande manuelle impulsion ou maintenue			
ÉNERGIE D'AÉRATION			
Air comprimé filtré à 40µ (air sec sans huile)			
PRESSION DE SERVICE AÉRATION (bar)	3 à 12 bar	ENTRÉE D'AIR COMPRIMÉ Tube cuivre Ø 6	
CODIFICATION DES COFFRETS			
Module E = Électrique - P = Pneumatique - Mode E = Émission - R = Rupture			
Blocs	Type bloc	Manomètre	Déclencheur
1 à n	OSX - OSMX - OSC - O	M	24E 01
<i>Pour le cas où il y aurait plusieurs types de blocs dans l'armoire, la référence est répétée autant de fois qu'il y a de types de blocs différents.</i>			
	OMIX - OSBIX - OMIMX - OSBIMX - OMI		24R 02
	OBIX - OBIMXC - OBIC		48E 03
	OFX - OFMX - OFS		48R 04
	OFMIX - OFMIMX - OFMI	P	05
	OBIX - OBIMX - OBIS		06
	OFBIXC - OFBIMXC - OFBIC		
CODIFICATION DES MODULES			
	MOD.1	MOD.2	MOD.3
	MOD.4	MOD.5	
	MOD24E/DEE2024	MOD48E/DEE2048	MOD24R/DER2024
	MOD48R/DER2048	MODP/DP200	

Module de télécommande pneumatique.	
Module de télécommande électrique.	
Télécommande pneumatique pour aération	
Télécommande électrique pour aération.	
Porte pleine.	
Peinture : autres teintes.	
Coffret inox.	
Coffret sans filtre régulateur.	
ACCESSOIRES	
Bouteilles de CO ₂ .	Clef.
Cache-tube rectangulaire.	Membrane déformable.
Serrure à clef.	Plaque d'obturation.
Ecrou et olive pour tube Ø 5 mm	Olive pour tube Ø 5 mm.
COMPATIBILITÉ DES BOUTEILLES DE CO₂	
Le choix des bouteilles de CO ₂ est défini d'après les pressions de service nécessaires au bon fonctionnement de l'installation. Les bouteilles de CO ₂ compatibles avec nos gammes de produits doivent être conformes à la norme NF S 61-939-1.	
RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION NF 537	
Caractéristiques certifiées essentielles	
- Fonctionnalité vérifiée permettant d'attester l'aptitude à l'emploi et les performances des DAC/DCM/DCMR conformément aux exigences de la norme NF S61-938 d'août 2022.	
- Efficacité vérifiée par des essais d'endurance (sauf pour les DAC à sortie électrique de type permanent).	
- Affichage des éléments d'identification sur la notice technique qui accompagne obligatoirement toute livraison des DAC/DCM/DCMR certifiés NF.	
UNITE DE FABRICATION	
#150 9101 *anerkannte Produkte *anerkannte Systeme	

Téléphone : 01 48 60 15 53 - Télécopie : 01 48 60 26 70
 E-mail : contact@jofo.fr - Site internet : http://www.jofo.fr



ZA Central Parc - 7, allée du Sanglier
 93421 VILLEPINTE CEDEX

TOUS DROITS RÉSERVÉS. NOS PRODUITS POUVANT FAIRE L'OBJET DE MODIFICATIONS, CE DOCUMENT NE DEVIET ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME CONTRACTUEL.
 ORGANISME CERTIFICATEUR - AFNOR CERTIFICATION
 11, avenue Francis de Pressensé - 93871, Saint-Denis La Plaine

Référence	COMMANDE DE DÉSENFUMAGE PNEUMATIQUE AU CO₂ MULTIZONES	FICHE TECHNIQUE n°
XX(M)XX	Dispositif de Commandes Manuelles Regroupées FONCTION DÉSENFUMAGE : OUVERTURES - FERMETURES FONCTION AÉRATION : OUVERTURES - FERMETURES	018 / NF
		indice K

MISE EN PLACE DU COFFRET

FIXATION DU COFFRET

ATTENTION à la hauteur de pose ! Se référer à la norme NF S 61-932. La commande de désenfumage doit être installée à l'abri des intempéries, de l'eau, de l'humidité, des chocs et des souillures dues aux projections de toute nature.

SERTISSAGE DU TUBE

- Avant tout raccordement : le réseau doit impérativement être purgé par soufflage de toutes les impuretés éventuelles.
- Effectuer le sertissage des tubes sur les raccords du coffret avec une clef. Étanchéité type métal contre métal.

MISE EN PLACE DES BOUTEILLES DE CO₂

- Les bouteilles doivent être mises en place (vissage) à la main sur les percuteurs jusqu'à leur arrivée en butée.
- Étanchéité type métal contre métal (aucun joint).
- Le grammage des bouteilles de CO₂ doit être défini d'après les pressions de service nécessaires.

RACCORDEMENT DES MODULES

Module électrique : MOD.1, MOD.2, MOD.3 ou MOD.4.

- Raccorder au bornier la ligne de commande électrique provenant d'un C.M.S.I., d'un D.A.D., ou d'une autre source, en veillant à bien respecter les tensions et les polarités (le fil rouge indique le "+").

Module pneumatique : MOD.5.

- Sertir le grand côté du tube cuivre préformé sur le raccord du module pneumatique.
- Raccorder le petit côté du tube cuivre du module à la ligne de télécommande provenant d'un D.C.M. ou d'un D.A.C.

FILTRE RÉGULATEUR AVEC MANOMÈTRE

Réglage de la pression souhaitée :

- S'assurer que l'air comprimé est bien raccordé en entrée d'alimentation.
- Soulever le bouton moleté.
- Tourner le bouton moleté dans le sens des aiguilles d'une montre afin d'augmenter la pression indiquée sur le manomètre, et procéder à l'inverse pour la diminuer.
- Enfoncer le bouton moleté en position initiale afin de le verrouiller à la pression choisie.

MISE EN PLACE DE LA MEMBRANE DÉFORMABLE ET DU CACHE TUBE

- Placer la membrane déformable dans la porte, et installer le cache tube sur la partie supérieure du coffret.
- L'installation doit être réalisée conformément à la NF S 61-932.

MISE EN SÉCURITÉ

MISE EN SÉCURITÉ - ACCÈS NIVEAU 0 (au sens du §4 de la norme NF S 61-931)

- Appuyer sur la membrane déformable, puis appuyer sur le bouton ouverture (rouge) du percuteur afin d'obtenir la percussio des bouteilles de CO₂.

RÉARMEMENT DES DISPOSITIFS ACTIONNÉS DE SÉCURITÉ (D.A.S.) - ACCÈS NIVEAU 2 (au sens du §4 de la norme NF S 61-931)

- Ouvrir le portillon avec la clef à carré puis appuyer sur le bouton "fermeture" (vert) afin d'obtenir la percussio de la bouteille de CO₂ assurant la fermeture générale.

Le maintien de la position de sécurité doit être obtenu par construction du DAS.

REMISE EN SERVICE

La remise en service doit être effectuée par une personne habilitée (accès niveau 2) au sens du §4 de la norme NF S 61-931.

DÉMONTAGE DES BOUTEILLES DE CO₂

- Dévisser à la main les bouteilles de CO₂ qui ont été percutees.

RÉARMEMENT DU MODULE

Module électrique : MOD.1, MOD.2, MOD.3 ou MOD.4.

- **MODE RUPTURE** : vérifier que la ligne électrique est à nouveau en service (sous tension) et procéder au réarmement suivant le croquis.
- **MODE ÉMISSION** : vérifier que la ligne électrique est à nouveau en service (hors tension) et procéder au réarmement suivant le croquis.

Module pneumatique : MOD.5.

- S'assurer que l'ordre de télécommande soit interrompu (réseau hors pression).

Pour information : le percuteur ne peut être réarmé que si le module est lui-même réarmé.

RÉARMEMENT DU PERCUTEUR

- Relever le levier de réarmement jusqu'en butée. Cette opération unique réarme tous les organes de percussio.

MISE EN PLACE DE NOUVELLES BOUTEILLES DE CO₂

- Une fois le percuteur réarmé, mettre en place les nouvelles bouteilles de CO₂ en les vissant à la main.

MISE EN PLACE DE LA MEMBRANE DÉFORMABLE

- Placer la membrane déformable dans la porte.

RÉARMEMENT DU BLOC AÉRATION

Le réarmement du bloc aération doit être effectué après chaque déclenchement.

- Repousser le bouton situé sur la droite du bloc.

ENTRETIEN

Vérification périodique annuelle :

- Vérifier que le poids des bouteilles de CO₂ n'est pas inférieur à 10% du poids indiqué sur celles-ci.
- Vérifier les différentes fonctions par action sur les composants.
- Vérifier l'ensemble des réarmements des composants de sécurité.
- Vérifier les tensions d'alimentation électrique (si nécessaire).
- Vérifier l'absence d'huile dans le réseau pneumatique (en mode BI-FONCTION).
- Vérifier l'absence d'eau de condensation dans la cuve du filtre, et purger si nécessaire (en mode BI-FONCTION).
- Vérifier l'état des dards.

Les opérations de maintenance doivent faire l'objet d'un enregistrement auprès de l'exploitant.

Maintenance préventive annuelle :

L'armoire ne nécessite pas d'entretien particulier dans sa configuration de base, néanmoins un nettoyage régulier permettra de la garder en excellent état. Il est recommandé de procéder à un simple dépoussiérage, l'utilisation de produits diluants est interdite.

Pour les armoires équipées de filtre-régulateur, remplacer l'élément filtrant tous les ans.

La cuve peut être nettoyée avec de l'eau froide ou tiède avec des détergents ménagers normaux.

Maintenance corrective :

Si lors de la vérification périodique annuelle les dards sont abîmés, procéder à leur changement. Cette opération doit être effectuée par une personne habilitée et ayant le niveau III ou IV (au sens de la norme NF S 61-931).

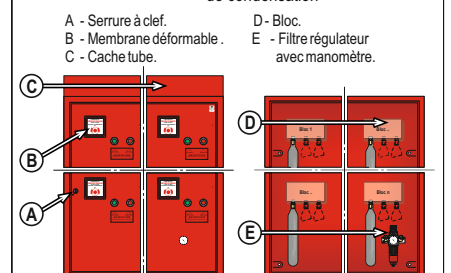
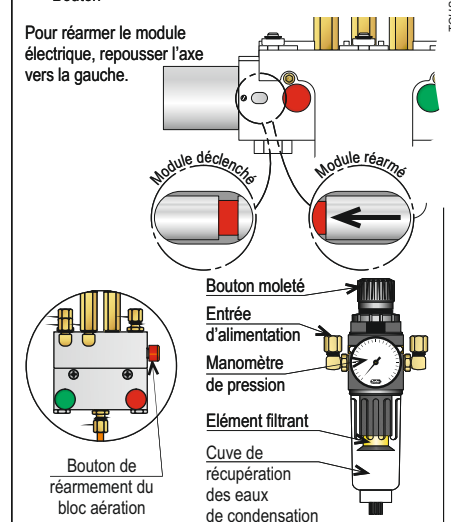
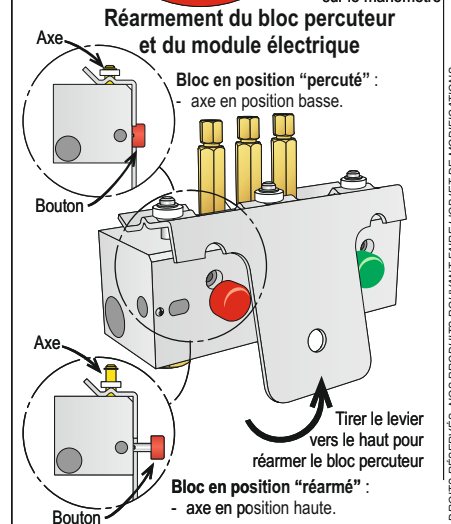
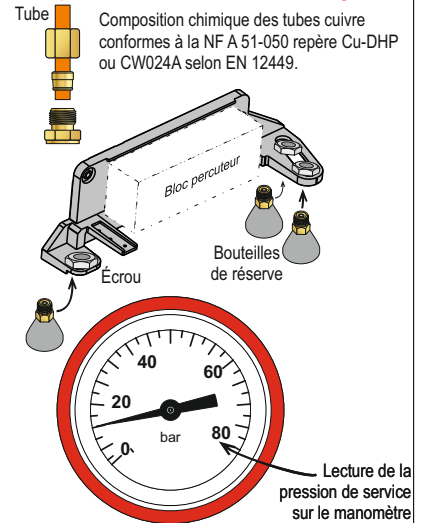
Maintenance décennale préventive :

Il est nécessaire à l'issue d'une période de 10 ans, de remplacer par un matériel neuf les organes pneumatiques (percuteur, bloc aération).

Les opérations de maintenances ci-dessus ne dispensent pas de respecter l'application de la norme NF S 61-933.

Seul le personnel ayant suivi une formation sur notre gamme de dispositif de commande, est habilité à effectuer les opérations de maintenance.

Les informations ci-dessous sont données pour les éléments les plus complets et restent valables pour tous les percuteurs et blocs aération de la gamme.



TOUS DROITS RÉSERVÉS. NOS PRODUITS POUVAIENT FAIRE L'OBJET DE MODIFICATIONS. CE DOCUMENT NE PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME CONTRACTUEL. ORGANISME CERTIFICATEUR : AFNOR CERTIFICATION 11, avenue Francis de Pressensac - 33027 Saint-Jean-de-Médac

XX(M)XX

Dispositif de Commandes Manuelles Regroupées
 FONCTION DÉSENFUMAGE : OUVERTURES - FERMETURES
 FONCTION AÉRATION : OUVERTURES - FERMETURES

018 / NF

indice K

MISE EN PLACE DU COFFRET

FIXATION DU COFFRET

ATTENTION à la hauteur de pose ! Se référer à la norme NF S 61-932. La commande de désenfumage doit être installée à l'abri des intempéries, de l'eau, de l'humidité, des chocs et des souillures dues aux projections de toute nature.

SERTISSAGE DU TUBE

- Avant tout raccordement : le réseau doit impérativement être purgé par soufflage de toutes les impuretés éventuelles.
- Effectuer le sertissage du tube sur le raccord du coffret avec une clef.
- Étanchéité type métal contre métal.

MISE EN PLACE DES BOUTEILLES DE CO₂

- La bouteille doit être mise en place (vissage) à la main sur le percuteur jusqu'à son arrivée en butée.
 - Étanchéité type métal contre métal (aucun joint).
 - Le grammage des bouteilles de CO₂ doit être défini d'après les pressions de service nécessaires.
- L'installation doit être réalisée conformément à la NF S 61-932.

MISE EN SÉCURITÉ

MISE EN SÉCURITÉ - ACCÈS NIVEAU 0 (au sens du §4 de la norme NF S 61-931)

- Lever le couvercle de façade, puis appuyer sur le bouton ouverture (rouge) du percuteur afin d'obtenir la percussio

REMISE EN SERVICE

La remise en service doit être effectuée par une personne habilitée (accès niveau 2) au sens du §4 de la norme NF S 61-931.

DÉMONTAGE DE LA BOUTEILLE DE CO₂

- Dévisser à la main la bouteille de CO₂ qui a été percutee.

RÉARMEMENT DU PERCUTEUR

- Ramener l'ergot de la position haute (A) à la position basse (B).

MISE EN PLACE DE NOUVELLES BOUTEILLES DE CO₂

- Une fois le percuteur réarmé, mettre en place la nouvelle bouteille de CO₂ en la vissant à la main.
- Le maintien de la position de sécurité doit être obtenu par construction du DAS.

ENTRETIEN

Vérification périodique annuelle :

- Vérifier que le poids des bouteilles de CO₂ n'est pas inférieur à 10% du poids indiqué sur celles-ci.
- Vérifier les différentes fonctions par action sur les composants.
- Vérifier l'ensemble des réarmements des composants de sécurité.
- Vérifier l'état des dards.

Les opérations de maintenance doivent faire l'objet d'un enregistrement auprès de l'exploitant.

Maintenance préventive annuelle :

L'armoire ne nécessite pas d'entretien particulier dans sa configuration de base, néanmoins un nettoyage régulier permettra de la garder en excellent état. Il est recommandé de procéder à un simple dépoussiérage, l'utilisation de produits diluants est interdite.

Maintenance corrective :

Si lors de la vérification périodique annuelle les dards sont abîmés, procéder à leur changement. Cette opération doit être effectuée par une personne habilitée et ayant le niveau III ou IV (au sens de la norme NF S 61-931).

Maintenance décennale préventive :

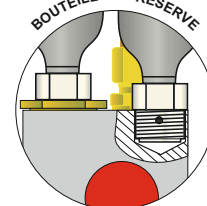
Il est nécessaire à l'issue d'une période de 10 ans, de remplacer par un matériel neuf les organes pneumatiques (percuteur)

Les opérations de maintenances ci-dessus ne dispensent pas de respecter l'application de la norme NF S 61-933.

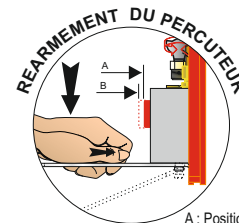
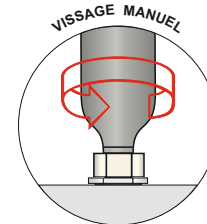
Seul le personnel ayant suivi une formation sur notre gamme de dispositif de commande, est habilité à effectuer les opérations de maintenance.



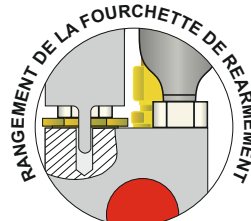
Composition chimique des tubes cuivre conformes à la NF A 51-050 repère Cu-DHP ou CW024A selon EN 12449.



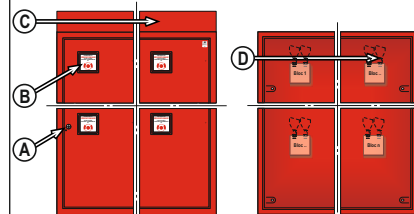
Réarmement du bloc percuteur



A : Position "percutee"
(Position de sécurité)
B : Position "réarmée"
(Position d'attente)



A - Serrure à clef.
B - Membrane déformable.
C - Cache tube.
D - Bloc.



Référence	COMMANDE DE DÉSENFUMAGE PNEUMATIQUE AU CO₂ MULTIZONES	FICHE TECHNIQUE n°
XX(M)XX	Dispositif de Commandes Manuelles Regroupées FONCTION DÉSENFUMAGE : OUVERTURES - FERMETURES FONCTION AÉRATION : OUVERTURES - FERMETURES	018 / NF
		indice K

MISE EN PLACE DU COFFRET

FIXATION DU COFFRET

ATTENTION à la hauteur de pose ! Se référer à la norme NF S 61-932. La commande de désenfumage doit être installée à l'abri des intempéries, de l'eau, de l'humidité, des chocs et des souillures dues aux projections de toute nature.

SERTISSAGE DU TUBE

- Avant tout raccordement : le réseau doit impérativement être purgé par soufflage de toutes les impuretés éventuelles.
- Effectuer le sertissage des tubes sur les raccords du coffret avec une clef. Étanchéité type métal contre métal.

MISE EN PLACE DES BOUTEILLES DE CO₂

- Les bouteilles doivent être mises en place (vissage) à la main sur les percuteurs jusqu'à leur arrivée en butée.
- Étanchéité type métal contre métal (aucun joint).
- Le grammage des bouteilles de CO₂ doit être défini d'après les pressions de service nécessaires.

RACCORDÉMENT DES MODULES

Module électrique : MOD.1, MOD.2, MOD.3 ou MOD.4.

- Raccorder au bornier la ligne de commande électrique provenant d'un C.M.S.I., d'un D.A.D., ou d'une autre source, en veillant à bien respecter les tensions et les polarités (le fil rouge indique le "+").

Module pneumatique : MOD.5.

- Raccorder le petit côté du tube cuivre du module à la ligne de télécommande provenant d'un D.C.M. ou d'un D.A.C.

FILTRE RÉGULATEUR AVEC MANOMÈTRE

Réglage de la pression souhaitée :

- S'assurer que l'air comprimé est bien raccordé en entrée d'alimentation.
- Soulever le bouton moleté.
- Tourner le bouton moleté dans le sens des aiguilles d'une montre afin d'augmenter la pression indiquée sur le manomètre, et procéder à l'inverse pour la diminuer.
- Enfoncer le bouton moleté en position initiale afin de le verrouiller à la pression choisie.

MISE EN PLACE DE LA MEMBRANE DÉFORMABLE ET DU CACHE TUBE

- Placer la membrane déformable dans la porte, et installer le cache tube sur la partie supérieure du coffret. L'installation doit être réalisée conformément à la NF S 61-932.

MISE EN SÉCURITÉ

MISE EN SÉCURITÉ - ACCÈS NIVEAU 0 (au sens du §4 de la norme NF S 61-931)

- Appuyer sur les membranes déformables, puis appuyer à fond vers le bas sur les leviers des percuteurs correspondant aux zones à ouvrir afin d'obtenir la percussioin des bouteilles de CO₂.

RÉARMEMENT DES DISPOSITIFS ACTIONNÉS DE SÉCURITÉ (D.A.S.) - ACCÈS NIVEAU 2 (au sens du §4 de la norme NF S 61-931)

- Ouvrir le portillon avec la clef puis appuyer sur l'ergot du percuteur concerné et relever le levier de celui-ci. Le maintien de la position de sécurité doit être obtenu par construction du DAS.

REMISE EN SERVICE

La remise en service doit être effectuée par une personne habilitée (accès niveau 2) au sens du §4 de la norme NF S 61-931.

DÉMONTAGE DES BOUTEILLES DE CO₂

- Dévisser à la main les bouteilles de CO₂ qui ont été percutees.

RÉARMEMENT DU MODULE

Module électrique : MOD.1, MOD.2, MOD.3 ou MOD.4.

- **MODE RUPTURE** : vérifier que la ligne électrique est à nouveau en service (sous tension) et procéder au réarmement suivant le croquis.
- **MODE ÉMISSION** : vérifier que la ligne électrique est à nouveau en service (hors tension) et procéder au réarmement suivant le croquis.

Module pneumatique : MOD.5.

- S'assurer que l'ordre de télécommande soit interrompu (réseau hors pression).

Pour information : le percuteur ne peut être réarmé que si le module est lui-même réarmé.

RÉARMEMENT DU PERCUTEUR

- Appuyer sur l'ergot du percuteur concerné et relever le levier de celui-ci.

MISE EN PLACE DE NOUVELLES BOUTEILLES DE CO₂

- Une fois le percuteur réarmé, mettre en place les nouvelles bouteilles de CO₂ en les vissant à la main.

MISE EN PLACE DE LA MEMBRANE DÉFORMABLE

- Placer la membrane déformable dans la porte.

RÉARMEMENT DU BLOC AÉRATION

Le réarmement du bloc aération doit être effectué après chaque déclenchement.

- Repousser le bouton situé sur la droite du bloc.

ENTRETIEN

Vérification périodique annuelle :

- Vérifier que le poids des bouteilles de CO₂ n'est pas inférieur à 10% du poids indiqué sur celles-ci.
- Vérifier les différentes fonctions par action sur les composants.
- Vérifier l'ensemble des réarmements des composants de sécurité.
- Vérifier les tensions d'alimentation électrique (si nécessaire).
- Vérifier l'absence d'huile dans le réseau pneumatique (en mode BI-FONCTION).
- Vérifier l'absence d'eau de condensation dans la cuve de filtre, et purger si nécessaire (en mode BI-FONCTION).
- Vérifier l'état des dards.

Les opérations de maintenance doivent faire l'objet d'un enregistrement auprès de l'exploitant.

Maintenance préventive annuelle :

L'armoire ne nécessite pas d'entretien particulier dans sa configuration de base, néanmoins un nettoyage régulier permettra de la garder en excellent état. Il est recommandé de procéder à un simple dépoussiérage, l'utilisation de produits diluants est interdite.

Pour les armoires équipées de filtre-régulateur, remplacer l'élément filtrant tous les ans.

La cuve peut être nettoyée avec de l'eau froide ou tiède avec des détergents ménagers normaux.

Maintenance corrective :

Si lors de la vérification périodique annuelle les dards sont abîmés, procéder à leur changement. Cette opération doit être effectuée par une personne habilitée et ayant le niveau III ou IV (au sens de la norme NF S 61-931).

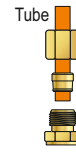
Maintenance décennale préventive :

Il est nécessaire à l'issue d'une période de 10 ans, de remplacer par un matériel neuf les organes pneumatiques (percuteur, bloc aération).

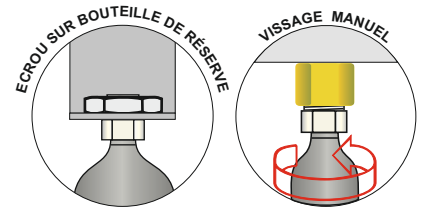
Les opérations de maintenances ci-dessus ne dispensent pas de respecter l'application de la norme NF S 61-933.

Seul le personnel ayant suivi une formation sur notre gamme de dispositif de commande, est habilité à effectuer les opérations de maintenance.

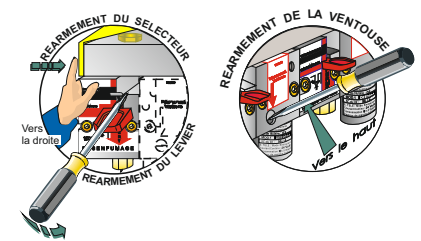
Les informations ci-dessous sont données pour les éléments les plus complets et restent valables pour tous les percuteurs et blocs aération de la gamme.



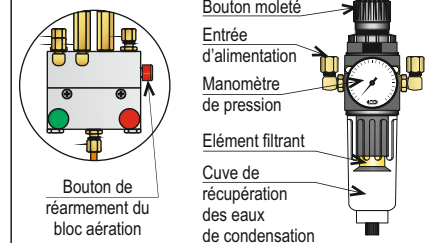
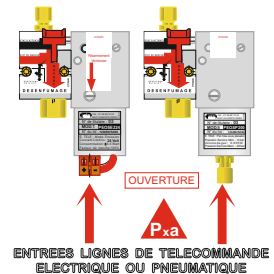
Composition chimique des tubes cuivre conformes à la NF A 51-050 repère Cu-DHP ou CW024A selon EN 12449.



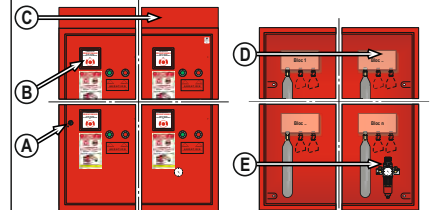
Réarmement du bloc percuteur et du module électrique



Raccordement des modules de télécommande



- A - Serrure à clef.
- B - Membrane déformable.
- C - Cache tube.
- D - Bloc.
- E - Filtre régulateur avec manomètre.



TOUS DROITS RÉSERVÉS. NOS PRODUITS POUVAIENT FAIRE L'OBJET DE MODIFICATIONS. CE DOCUMENT NE PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME CONTRACTUEL. ORGANISME CERTIFICATEUR : AFNOR CERTIFICATION 11, avenue Francis de Pressensé - 93071 Saint-Denis La Plaine